

Décret

Générale

modern

## Décret n° 2025-082/PRE portant nomination

n° 2025-082/PRE

Ministère  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Numéro JO  
n° 07 du 15/04/2025

Date de publication  
3 juillet 2025

Date du numéro  
15 avril 2025

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi Constitutionnelle n°134/AN/06/5ème Ldu 02 février 2006 portant révision de la Constitution

**VU**La Loi Constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L 19 janvier 2008 portant révision de la Constitution

**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

**VU**Le Décret n°2021-105/PRE portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2021-106/PRE portant nomination des membres du Gouvernement  
**VU**Le Décret n°2021-114/PRE fixant les attributions des Ministères

**VU**Le Décret n°2022-001/PR/PM du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

SUR Proposition du Premier Ministre.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Article 1

Monsieur ABDOULKADER HOUSSEIN OMAR, est nommé Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Porte parole du Gouvernement.

#### Article 2

Le présent Décret est immédiatement exécutoire avant publication au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 01 avril 2025

Le Président de la République

